

Montagnes
du Giffre

Mag'

NUMÉRO SPÉCIAL



Budget de la Communauté de Communes Où vont les dépenses en 2023 ?

Magazine - NUMÉRO SPÉCIAL - édité par la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre



Comment est voté le budget de la collectivité ?

Le budget de la Communauté de Communes est un document juridique, dont l'objectif est de prévoir et d'autoriser les recettes et les dépenses de la collectivité. Il est composé de deux enveloppes distinctes : le fonctionnement et l'investissement.

Deux mois avant sa proposition au vote de l'assemblée délibérante, le président présente un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, sur la structure et la gestion de la dette, sur la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs.

Après cet examen, le budget est soumis au vote du conseil communautaire chaque année avant le 15 avril afin d'être adopté.



Ce document est une synthèse budgétaire, un résumé - succinct - des choix effectués par les élus de la Communauté de Communes.

Pour celles et ceux qui souhaitent avoir davantage de détails sur le budget 2023 (budget principal et budgets annexes), les comptes-rendus des conseils communautaires sont disponibles sur www.montagnesdugiffre.fr, rubrique " Liste des délibérations et procès verbaux".



BUDGET 2023 : Où vont les dépenses ?

Fonctionnement et investissement, tous budgets confondus*

Total des dépenses : 22 059 577 euros

- Budget principal : 13 867 000 euros
- Budgets annexes : 8 192 577 euros

Comment sont réparties les dépenses de la Communauté de Communes, sur la base d'un billet de 100 euros ?

* Ces éléments comprennent les dépenses de fonctionnement et d'investissement de tous les budgets de la Communauté de Communes, c'est à dire le budget principal et les 6 budgets annexes : ordures ménagères, zones d'activités de l'Epure et Chessin, GEMAPI, navettes saisonnières, assainissement non-collectif.

Gestion des déchets 24 euros

Comprend les dépenses liées à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets produits sur le territoire, ainsi que les coûts liés aux équipements : points d'apport, déchèterie, véhicules, matériel...

Mobilité et transport 18 euros

Comprend les dépenses liées à la mise en application du schéma directeur cyclable validé en mars 2023, dont le développement des pistes cyclables, au service saisonnier de transport collectif (navettes été et hiver), au transport scolaire, à la mise en place du dispositif Rezo pouce...

Frais de personnel 12 euros

Comprend les frais de personnel de la collectivité, permanents et saisonniers, tous services confondus.

Organigramme du personnel disponible sur montagnesdugiffre.fr

BON À SAVOIR

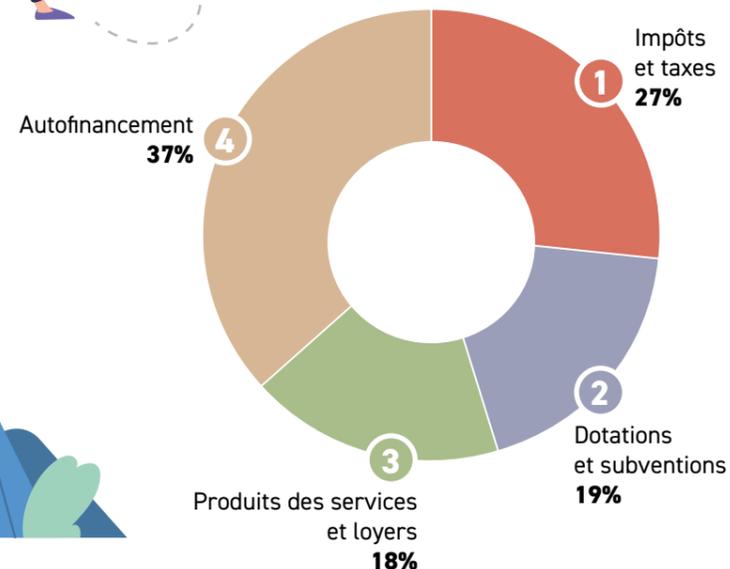
A titre de comparaison, pour une collectivité équivalente - c'est à dire une Communauté de Communes de moins de 15 000 habitants - les frais de personnel représentent en moyenne 40% des dépenses de fonctionnement.

Promotion du tourisme 11 euros

Comprend les dépenses liées à la promotion du tourisme (subventions, travaux et équipements des offices de tourisme intercommunaux de Praz de Lys / Sommand et Haut-Giffre Tourisme, édition des supports de promotion, études, mise en place de la stratégie de marketing territorial...), au dispositif "Espaces Valléens"...

Administration générale 9 euros

Comprend les dépenses liées aux frais généraux de la structure (assurances, marchés publics, loyers, téléphonie, informatique...), ainsi qu'à la communication institutionnelle, aux indemnités des élus...



Autres équipements publics 7 euros

Comprend les dépenses liées au projet de maison funéraire à Verchaix et aux travaux dans les bâtiments de gendarmerie de Samoëns et Talinges.

Culture, sport, loisirs et évènementiel 6 euros

Comprend les dépenses liées aux subventions à destination des accueils de loisirs associatifs, ainsi qu'aux frais de gestion de l'accueil de loisirs la Marmotte et de l'Accueil jeunes. Comprend aussi les subventions à destination des écoles de musique, des évènements locaux, le soutien financier des jeunes sportifs de haut-niveau et de la section ski du collège de Talinges...

Environnement, espaces naturels et prévention des risques 5 euros

Comprend les dépenses liées à la gestion des sentiers, dont la voie "Au Fil du Giffre", au Plan Pastoral Territorial (PPT) du Haut-Giffre, à l'animation forestière, à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), au service d'assainissement non-collectif (SPANC)...

Aménagement et projet de territoire 4 euros

Comprend les dépenses liées à la gestion des zones d'activités de Chessin à Talinges et de l'Epure à Verchaix, au service urbanisme et au SCOT, à la gestion de l'Opération Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval...

Action sociale 3 euros

Comprend les dépenses liées aux subventions à destination des crèches du territoire, aux diverses aides accordées par la Communauté de Communes (France Services, EPHAD de Talinges, Mission Locale, Restos du Cœur, Arve Réfugiés...). Comprend aussi les frais liés à la maîtrise d'œuvre du projet de bâtiment enfance-jeunesse-ainés à Talinges.

BUDGET 2023 : D'où viennent les recettes ?



1 Impôts et taxes

- Taxes sur les ménages : taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe foncière bâti et non-bâti...
- Fiscalité professionnelle : cotisation foncière des entreprises (CFE), taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)...
- Compensation des réformes fiscales : suppressions de la taxe d'habitation sur les résidences principales, de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)...
- Taxe GEMAPI

2 Dotations et subventions

Dotations de l'Etat et subventions (Région, Département, ADEME, Agence de l'Eau, CAF...)

3 Produits des services et loyers

- Redevance des Ordures Ménagères (REOM),
- Participation des familles aux accueils de loisirs, prestations pour l'assainissement non collectif, refacturation des actes d'urbanisme,
- Loyers des bâtiments de gendarmerie et France services,
- Vente des terrains de la zone d'activité de l'Epure à Verchaix, des guides de randonnée...

4 Autofinancement

Excédents reportés (réserves de la collectivité pour financer les futurs investissements).

15 initiatives qui vont marquer l'année 2023 !



Se préparer à ne plus jeter les biodéchets dans la poubelle noire !

Conformément à la loi anti-gaspillage, la Communauté de Communes devra proposer à chaque habitant une solution pour trier ses déchets biodégradables à partir du 1^{er} janvier 2024. L'objectif est de mieux valoriser, sous forme de compost ou de combustible (méthanisation), les biodéchets au lieu de les enfouir ou de les brûler, notamment afin de réduire la production de gaz à effet de serre.

A l'heure actuelle, dans les Montagnes du Giffre, des composteurs individuels sont distribués aux habitants contre une participation modeste. La collectivité doit désormais réfléchir pour savoir si cette action suffit, si elle doit être adaptée, ou si d'autres solutions peuvent être proposées, en tenant compte de la situation des communes et des ménages concernés, en maison individuelle, en appartement...

> Depuis 12 ans, ce sont plus de 1 300 composteurs individuels qui ont été distribués aux habitants de la vallée.

> Informations et bulletin de commande pour un composteur individuel sur montagnesdugiffre.fr/vivre-et-habiter/la-gestion-des-dechets/compostage/



1

2

Rezo pouce : le covoiturage à la conquête des habitants... et des habitudes !

Bonne nouvelle, le service de mobilité Rezo Pouce sera disponible cette année dans les Montagnes du Giffre. Si la pratique de l'autostop existe déjà - et fonctionne même plutôt bien dans les territoires de montagne notamment chez les jeunes, le déploiement de Rezo Pouce va permettre de donner une visibilité plus importante à cette solution de déplacement sur le territoire.

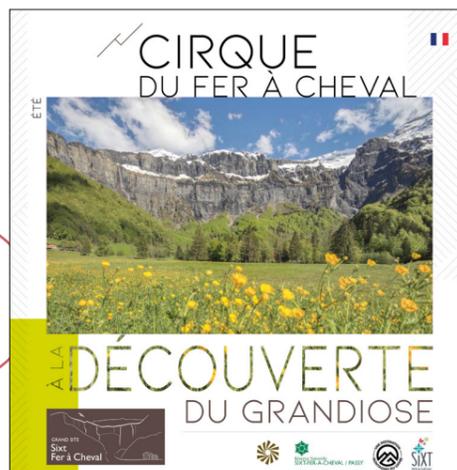
Concrètement, des arrêts d'autostop (matérialisés par un panneau vert avec un pouce) sont répartis sur les huit communes du territoire, notamment à des endroits où l'automobiliste ne gêne pas la circulation et peut stationner aisément, bien souvent à proximité d'un arrêt de bus existant.

Avec Rezo Pouce, la Communauté de Communes veut ainsi proposer une autre façon de se déplacer tout en assurant plus de sécurité aux autostoppeurs !

> Au lancement du service, près de 50 arrêts seront identifiés - une première vision qui sera amenée à évoluer, à être ajustée en fonction du retour des usagers.



3



Panser les plaies des zones humides du Lac d'Anterne...

Courant juin, en appui à la réserve naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval / Passy, le service "sentiers" de la Communauté de Communes procédera à des travaux de mise en défens des zones humides du lac d'Anterne, des milieux naturels sensibles fragilisés par le piétinement des randonneurs - nombreux en période estivale !

En l'état, "il ne s'agit pas de limiter les activités sur le site mais de les accompagner pour en limiter l'impact". Concrètement, afin d'inciter les visiteurs à emprunter le sentier principal - in fine éviter ainsi la formation de nouveaux chemins et lutter contre les phénomènes d'érosion - les agents installeront une main courante le long du cheminement ainsi qu'un balisage directionnel et des panneaux de sensibilisation.



6

Les bergers sont de retour dans les écoles des Montagnes du Giffre !

Depuis 20 ans, le programme pédagogique "Un berger dans mon école", porté localement par la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie (SEA74), vise à faire découvrir aux plus jeunes le monde du pastoralisme et de l'agriculture de montagne, ainsi que les milieux naturels du territoire.

En 2023 et 2024, pour la première fois depuis 2017, plusieurs classes (maternelles et élémentaires) des Montagnes du Giffre vont bénéficier de ce programme, à travers une série de temps forts programmée entre avril et juin :

- Rencontre avec un alpagiste en classe,
- Atelier de fabrication de fromages, en partenariat avec PAYSALP,
- Atelier sons et musique de l'Alpe, en partenariat avec Vox Alpina,
- Sortie en alpage, en partenariat avec la fondation Snow Leader.

> L'opération est prise en charge à hauteur de 80% par le Plan Territorial Pastoral (PPT) du Haut-Giffre, le reste étant financé par la Communauté de Communes.



7

La réalité virtuelle au service de la promotion du territoire !

Porté par la Communauté de Communes, cofinancé via le dispositif LEADER Arve / Giffre et le Département, le projet d'installation de bornes tactiles va permettre de partager des informations touristiques actualisées et de valoriser la destination. Dans les offices de tourisme, ces équipements numériques innovants seront un complément au travail des conseillères en séjour ; ailleurs, ils permettront une parfaite autonomie du visiteur.

Quelques minutes suffisent pour prendre l'outil en main : un clic par-ci, un zoom par-là et le territoire des Montagnes du Giffre se dévoile sous vos yeux... avec ses activités, ses patrimoines culturels et naturels, ses hébergements, marchés ou restaurants. Sans oublier de précieuses informations pratiques, de la météo du jour aux accès à du wifi public.



8

La Communauté de Communes et Sixt-Fer-à-Cheval, main dans la main pour obtenir le label Grand Site !

Portée par la commune de Sixt-Fer-à-Cheval et le département de la Haute-Savoie depuis 2013, en vue de "présERVER, gérer et mettre en valeur un ensemble de sites emblématiques protégés au titre des sites classés", la démarche Opération Grand Site (OGS) de Sixt-Fer-à-Cheval est désormais pilotée par la Communauté de Communes.

Cette décision, votée à l'unanimité en conseil communautaire - et faisant suite à la dissolution du syndicat mixte de gestion en avril 2023 - repose sur trois constats :

- la nécessité de mieux gérer les flux de visiteurs en tenant compte de la fragilité des milieux naturels et d'intégrer les conditions de vie des habitants à un développement local durable.
- la pertinence d'aborder ce projet à l'échelle de la vallée : d'une part, pour associer largement les habitants, les acteurs locaux institutionnels, touristiques et professionnels ; d'autre part, pour traiter en cohérence des problématiques communes : mobilité, fréquentation des sites naturels...
- l'opportunité pour le territoire des Montagnes du Giffre d'être porteur d'un label sélectif, exigeant et bénéficiant d'une forte renommée - Sixt-Fer-à-Cheval serait alors le seul site classé "Grand Site" de tout l'arc alpin français !

5



Une réflexion sur la vie culturelle locale, son rapport aux habitants et au territoire...

Les élus de la Communauté de Communes, conscients des enjeux liés à la culture et au patrimoine en matière de lien social, de qualité de vie ou de vitalité économique locale - d'autant plus à l'heure où l'on cherche à "diversifier l'activité touristique" - ont souhaité mettre en œuvre une politique culturelle à l'échelle du territoire.

Lancée officiellement en mars 2023, par le biais d'un atelier de concertation réunissant l'ensemble des acteurs culturels de la vallée puis d'une enquête grand-public, la démarche d'élaboration du projet culturel se poursuit actuellement avec l'aide technique de l'Agence Alpine des Territoires.

Une fois validée et mise en application, probablement courant 2024, cette politique vise à rendre plus lisible l'offre culturelle proposée sur le territoire, soutenir les dynamiques impulsées localement, renforcer l'identité culturelle du territoire et à affirmer son positionnement à une échelle plus large, départementale voire régionale.

> Informations sur montagnesdugiffre.fr/actualites/enquete-culture-et-patrimoine-jusquau-30-avril/



Vous vous lancez dans l'entrepreneuriat ? Faites-vous accompagner !

Depuis cette année, la Communauté de Communes soutient Initiative Faucigny Mont-Blanc, une association locale qui aide les créateurs et repreneurs d'entreprises dans le montage et le financement de leur projet.

Tout futur créateur ou repreneur d'entreprise situé dans les Montagnes du Giffre (ou dans la vallée de l'Arve) peut ainsi solliciter un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie personnelle pouvant aller jusqu'à 23 000 euros. Un accompagnement individuel est aussi proposé par des bénévoles du monde de l'entrepreneuriat.

Par ce soutien financier (à hauteur de 0,20€ habitant + 250 € par dossier soutenu), la Communauté de Communes confirme ainsi sa volonté de favoriser l'initiative de la création d'entreprises, d'activités et d'emplois sur son territoire !

> La méthode d'accompagnement d'Initiative Faucigny Mont-Blanc a prouvé son efficacité : les entreprises soutenues ont une viabilité de 91% à 3 ans !

> Informations sur initiative-faucigny-montblanc.fr



Bénéficiez gratuitement d'un diagnostic de vulnérabilité face aux risques d'inondations !

Suite à l'étude globale de vulnérabilité aux risques d'inondations réalisé par le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) en 2021 et 2022, le territoire des Montagnes du Giffre est désormais éligible aux aides de l'Etat - via le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) - pour la réalisation de diagnostics précis pour chaque bâtiment vulnérable : maisons individuelles, copropriétés, entreprises...

Concrètement, et uniquement sur demande du propriétaire, un cabinet d'études spécialisé évalue gratuitement la vulnérabilité du bien à l'inondation, puis indique les mesures à mettre en place (équipements, travaux) pour le réduire et le gérer au mieux. Un accompagnement est également proposé pour constituer une éventuelle demande de subvention pour réaliser les travaux d'adaptation préconisés dans le diagnostic.

> Dans les Montagnes du Giffre, 267 bâtiments sont considérés comme prioritaires face aux risques d'inondations, dont la moitié sont situés à Samoëns.

> Ce type de diagnostic n'a pas de caractère obligatoire (sauf inscription dans le Plan de Prévention des Risques / PPR), et n'engage ni la collectivité ni le bénéficiaire en terme de responsabilité et d'assurance.



9



10

"Giffre en Jeu" ou comment mettre à l'honneur le trio enfant-parent-professionnel !

Pour la première fois dans les Montagnes du Giffre, la Communauté de Communes et les structures d'accueil collectif du territoire - P'tits Bouts, Loupiots, CLAP Jacquemard et Petits Montagnards - organisent un événement festif pour les familles.

L'objectif de cette journée récréative, qui se déroulera le samedi 24 juin au gymnase de Taninges, est de partager un moment convivial en famille, de rencontrer d'autres parents, d'autres enfants ainsi que des professionnels de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse du territoire autour d'animations, de spectacles et de temps d'échanges.

> Déroulé de la journée, détail des animations à venir début juin sur montagnesdugiffre.fr



11

Un nouveau site "unique" pour l'itinérance dans les Montagnes du Giffre

Dans les Montagnes du Giffre, la balade est un plaisir, la nature une reine incontestée en toute saison ! Promenade d'une journée ou itinérance de plusieurs jours - à pied, à vélo, à cheval, en ski - chacun trouvera son bonheur sur le futur site internet destination-montagnesdugiffre.fr

Projet porté par la Communauté de Communes dans le cadre de la stratégie globale d'attractivité du territoire, la réalisation de cet outil digital mobilise également les compétences des équipes des offices de tourisme, qui sont au cœur des attentes de la clientèle en séjour. **Utilisation simplissime, interface épurée, support séduisant...** une simple visite sur ce nouveau support aura de quoi mettre en appétit !

15

Petite Enfance : partenariat réussi entre la Communauté de Communes et le Département !

Depuis février, des ateliers du Relais Petite Enfance (RPE) des Montagnes du Giffre sont proposés au Pôle Médico-Social du Haut-Giffre à Taninges, en complément de ceux déjà proposés dans les crèches de Mieussy et Samoëns.

Cette belle initiative, unique en Haute-Savoie, est le fruit d'un partenariat entre la Communauté de Communes et le Département, via le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI).

"Les missions du RPE s'inscrivent en complément de celles de la PMI, notamment pour l'agrément, la formation initiale ou le suivi des assistantes maternelles, d'où la proposition de la Communauté de Communes".

Par ailleurs, le Pôle Médico-Social, situé à Mélan à proximité de l'école, est facilement accessible pour les assistantes maternelles du secteur. Le lieu est bien équipé, avec du mobilier petite enfance et des jeux de motricité, de quoi accueillir les assistantes maternelles, les parents et les enfants dans un espace adapté et convivial !

> Informations sur montagnesdugiffre.fr/vivre-et-habiter/petite-enfance/relais-petite-enfance/



12

Tri et collecte des déchets : une stratégie pour mieux informer les vacanciers

Toute l'année, et d'autant plus en période touristique, la dépose des déchets aux points d'apport volontaire (PAV) génère des incivilités (dépôts sauvages au pied des conteneurs) qui nuisent à l'image du territoire et occasionnent des problèmes de salubrité publique.

Considérant la cible des vacanciers - qui ont par définition une connaissance moindre du territoire que les locaux - comme prioritaire, la Communauté de Communes s'est associée aux offices de tourisme et au Syndicat des Déchets, de l'Eau et de la VALorisation (SYDEVAL) pour organiser un plan d'actions afin de mieux communiquer auprès des touristes sur les consignes de tri en vigueur et les emplacements des points d'apport.

Différentes actions sont ainsi prévues :

- Diffusion de flyers d'information (Fr/Ang) dans les hébergements,
- Installation d'une signalétique à proximité des conteneurs,
- Accompagnement personnalisé du SYDEVAL des hébergeurs les plus importants (copropriété, villages vacances, agences immobilières) dans la gestion de leurs déchets.

> La carte interactive "Situez le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous" est disponible sur montagnesdugiffre.fr/vivre-et-habiter/la-gestion-des-dechets/collecte-selective/



14

Voie "Au Fil du Giffre" : lancement d'une DUP pour l'aménagement du tracé entre Taninges et Mieussy...

Aujourd'hui, compte-tenu du nécessaire développement de la mobilité douce, de l'importance de diversifier l'activité touristique locale et du caractère symbolique d'un équipement qui reliera à terme tous les villages de la vallée, les élus de la Communauté de Communes souhaitent poursuivre l'aménagement de la voie "Au fil du Giffre", un itinéraire très apprécié des habitants et des vacanciers.

Si plusieurs chantiers sont considérés comme essentiels - l'amélioration du tracé entre Samoëns et Sixt-Fer-à-Cheval, la sécurisation de certains franchissements, par exemple le pont des Thézières à Taninges, ou la mise en place de panneaux directionnels, notamment à proximité des points d'accès - l'aménagement du cheminement entre Taninges et Mieussy est désormais une priorité.

C'est pourquoi, la Communauté de Communes va lancer prochainement une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP). Une démarche qui devrait permettre à la collectivité d'obtenir les dernières portions de parcelles manquantes à la finalité du projet par une éventuelle mesure d'expropriation.

> Un dépliant d'information sur la voie "Au fil du Giffre" est disponible gratuitement auprès des offices de tourisme et en téléchargement (pdf) sur montagnesdugiffre.fr/vivre-et-habiter/deplacements/voie-douce-au-fil-du-giffre/

Rando' Bus : des randonnées à réaliser en complément du service de navettes estivales !

Du 1^{er} juillet au 27 août, la Communauté de Communes reconduit son service estival de transport collectif, avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Accessibles à tous, habitants comme vacanciers, les navettes permettent de se déplacer facilement tout l'été dans la vallée, depuis Mieussy jusqu'à Sixt-Fer-à-Cheval, et vers des sites particulièrement appréciés : Praz de Lys et Sommand, Joux Plane, lacs de Morillon et Samoëns, Cirque du Fer-à-Cheval, Lignon...

Ce service de transport offre aussi des possibilités supplémentaires, et inédites, de découvrir les Montagnes du Giffre... Conscients de cela, la Communauté de Communes et les offices de tourisme proposent une sélection de 15 randonnées "clé en main", à réaliser en complément du service de navettes estivales. Une façon originale d'associer la navette et la marche - ou l'inverse - pour réaliser de jolies boucles dans la vallée !

Appelé "Rando' Bus", ce concept original et unique en Haute-Savoie permet ainsi de proposer des itinéraires plus longs sans pour autant augmenter la difficulté globale.

> Détails des 15 "Rando' Bus" à venir mi-juin, en complément de la promotion du service de navettes estivales. Chacune d'elle fera l'objet d'une fiche topo détaillée, téléchargeable depuis le site destination-montagnesdugiffre.fr ou sur demande auprès des offices de tourisme.

13



Les élus de la Communauté de Communes



Territoire
de la Communauté
de Communes



MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE



Stéphane BOUVET
Président
Maire de Sixt-Fer-à-Cheval



Gilles PEGUET
1^{er} vice-président
Maire de Taninges



Joël VAUDEY
2^{ème} vice-président
Maire de Verchaix



Régis FORESTIER
3^{ème} vice-président
Maire de Mieussy



Yves BRUNOT
4^{ème} vice-président
Conseiller municipal
à Samoëns



Sylvie ANDRES
5^{ème} vice-présidente
Maire de La Rivière-
Enverse



Martin GIRAT
6^{ème} vice-président
Conseiller municipal
à Morillon



Cyril CATHELIN
7^{ème} vice-président
Maire de Châtillon
sur Cluses



**Simon BEERENS-
BETTEX**
Maire de Morillon



**Jean-Charles
MOGENET**
Maire de Samoëns



Eric GRANGER
Châtillon sur Cluses



Nadine ORSAT
Châtillon sur Cluses



**Rénauld VAN
CORTENBOSCH**
La Rivière-Enverse



Elise MOGEON
Mieussy



**Christine
BUCHARLES**
Mieussy



Sophie CURDY
Mieussy



**Jean-François
GAUDIN**
Mieussy



**Jean-Jacques
GRANDCOLLOT**
Samoëns



Sarah JIRO
Samoëns



**Monique
LAPERROUSAZ**
Samoëns



Alain BARBIER
Sixt-Fer-à-Cheval



René AMOUDRUZ
Taninges



**Alain
CONSTANTIN**
Taninges



**Marie
COQUILLEAU**
Taninges



Marise FAREZ
Taninges



**André
POLLET-VILLARD**
Taninges



Rachel ROBLES
Taninges



Sylvie JOUAULT
Verchaix

La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre compte 28 conseillers communautaires. Dans les Montagnes du Giffre, les élus ont fait le choix d'adopter un accord local de répartition des sièges, pour permettre aux plus petites communes du territoire d'être mieux représentées au sein du conseil communautaire.

Composé du président, des vice-présidents et des maires, le bureau communautaire prépare et fait exécuter les décisions du conseil communautaire. C'est un organe exécutif qui gère les affaires courantes et prépare l'ordre du jour des réunions du conseil communautaire.

Composé des 28 conseillers communautaires, le conseil communautaire est l'organe délibérant qui a la même fonction qu'un conseil municipal. Il règle par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence de la Communauté de Communes.



Restez
en contact !



sur notre site internet :
www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook :
www.facebook.com/montagnesdugiffre/

• **Montagnes du Giffre Mag' - Numéro spécial**
• édité par la Communauté de Communes
• des Montagnes du Giffre
• 508 avenue des Thésières, 74440 Taninges
• 04 50 47 62 00 - accueil@montagnesdugiffre.fr

